

S'il admet la responsabilité d'un écrit

M. Barrette menace de faire arrêter M. Lesage

Sherbrooke, 6. — Parlant devant plusieurs centaines de personnes qui remplissaient le Manège militaire de Sherbrooke, le chef de l'Union nationale, l'hon. Antonio Barrette, s'est engagé à démissionner de son poste si son adversaire dans la présente lutte électorale peut prouver qu'il a retiré des profits dans l'affaire du gaz naturel. M. Barrette s'est lui-même engagé à faire arrêter et à poursuivre devant les tribunaux M. Lesage ou celui qui assume la responsabilité des écrits contenus sur une fiche publiée sous l'anonymat et intitulée : "Barrette, le scandale du gaz naturel".

M. Barrette était le principal orateur à cette assemblée régionale des comtés de Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton et Wolfe. La présidence conjointe de cette assemblée avait été confiée aux maîtres Armand Nadeau, de Sherbrooke, et Ernest Gilbey, de Lennoxville.

Revue rétrospective

M. Barrette n'a consacré que quelques minutes de son discours de près d'une heure et demie à parler de gaz naturel. Il a dit que l'affaire était actuellement pendante devant les tribunaux, mais qu'il se devait quand même d'apporter certaines précisions pour refuter les insinuations ou les accusations de ses adversaires.

Ayant en main une copie de la fiche no 8, où il est ques-

tion de lui-même, M. Barrette a qualifié ce papier du pire torchon qu'il ait jamais vu.

"D'après cet écrit anonyme, j'aurais réalisé des profits de \$5,875 dans les actions de la Corporation de gaz naturel du Québec. Je n'ai rien à cacher. Je l'ai déjà dit : c'est vrai que j'en ai eu des parts, mais je les ai vendues. Ces parts, comme toutes les autres qui ont été mises sur le marché, ont été achetées aux prix réguliers, de courtiers connus. Tout le monde a pu faire de même.

"Si demain, Jean Lesage peut prouver que j'ai fait \$5,875 avec ces parts, je m'engage à démissionner. S'il peut prouver que j'ai fait la moitié de cette somme, je prends également le même engagement. Je suis convaincu qu'il ne peut le faire, ni même pour \$700 ni pour \$70 ni même pour \$0.70."

Un vote pour venger ceux qui ont été salis

Le chef de l'Union nationale, qui paraissait un peu irrité lorsqu'il a parlé de ce sujet, a ensuite demandé un vote unanime le 22 juin pour venger tous ceux qui ont été salis par les libéraux qui ont qualifié ces achats d'actions du plus gros coup de bourse de la province.

Il y a deux semaines, sur la même tribune, au Manège militaire, l'hon. Jean Lesage avait consacré la majeure partie de son discours à porter des ac-

cusations, à citer des dates et des chiffres concernant la vente par l'Hydro-Québec de son réseau de gaz naturel à une compagnie privée. Il avait même nommé les noms des personnes haut placées dans le gouvernement et dans l'Hydro-Québec qui avaient détenu des parts dans la nouvelle compagnie.

Hier, M. Barrette a fait une revue rétrospective des œuvres accomplies par l'Union nationale depuis 1944 dans tous les domaines : l'éducation, la voirie, l'agriculture, les relations fiscales, etc.

L'assurance-hospitalisation

M. Barrette s'est dit entièrement en faveur d'un plan d'assurance-hospitalisation. Il a déclaré qu'il faudra attendre en septembre avant de connaître le rapport d'une commission d'enquête avant de savoir à quelle date exactement le plan d'assurance-hospitalisation pourra être mis à exécution.

Le chef de l'Union nationale a déclaré que le parti libéral sous Adélard Godbout avait bien formé une commission pour un projet d'assurance-santé, en 1943, mais que rien de tellement concret n'avait été fait. "Le projet, a-t-il dit, n'aurait pu être mis en vigueur que par une loi de la législature."

"On nous accuse, de continuer M. Barrette, d'avoir attendu à cette année pour lancer notre projet d'assurance-hospitalisation. Il doit certainement y avoir une raison à cela. Voici :

"Les libéraux se vantent souvent d'avoir inauguré l'instruction obligatoire lorsqu'ils ont été au pouvoir de 1929 à 1944, mais ça n'a pas tellement bien marché parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'écoles pour répondre au besoin.

Sans taxes nouvelles

"C'est la même chose pour l'assurance-hospitalisation. Il a fallu songer d'abord à augmenter le nombre de lits en agrandissant les hôpitaux ou en construisant de nouveaux. Nous l'avons fait. Les lits sont passés de 9,000 à 27,000. Si nous avions accepté le plan fédéral, c'est encore le patient qui aurait eu à souffrir financièrement pour l'amortissement de la dette des hôpitaux. Le coût aurait encore été trop élevé. Nous prévoyons que la province pourra prendre à sa charge toutes les dettes des hôpitaux, ou en partie, de manière à ce que le coût d'une chambre ne revienne qu'à environ \$4 par jour."

M. Barrette s'est dit confiant que la question pourra être réglée sans qu'il en coûte un sou de plus en taxe. Il a dit que là chose avait finalement été faite avec l'aide aux universités, à la satisfaction de tous, et qu'il pourra en être de même pour l'assurance-hospitalisation.

M. Barrette a dit que seulement le travail accompli en législation au cours de la dernière session justifierait à elle seule un vote favorable pour l'Union nationale aux élections du 22 juin, mais qu'il fallait retourner jusqu'en 1944, pour apprécier l'oeuvre gigantesque de ce parti.

Pas de scandale

M. Barrette, après avoir cité une multitude de chiffres allant des millions aux milliards, soit retirés de la poche du contribuable en taxes ou versés en pensions, octrois ou autrement, a défié M. Lesage d'être capable de trouver un seul scandale dans toute cette administration.

Parlant de M. Georges-Émile Lapalme, M. Barrette s'est demandé si le chef d'opposition avait la compétence voulue pour parler "de ma compétence à moi". Il a dit qu'il l'avait déjà défait dans le comté de Joliette, que les libéraux s'étaient

Voir M. BARRETTE en page 41

M. BARRETTE

SUITE DE LA PAGE 23

également chargés, comme les électeurs de Joliette l'avaient fait, de le basculer par-dessus bord.

Lois bienfaites

M. Barrette a dit que la loi du crédit agricole était une loi votée sous l'administration de M. Duplessis, "mais combattue par les libéraux".

"Nous avons consenti pas moins de 10,000 prêts et quelque 60,000 cultivateurs en ont bénéficié. Pour stimuler l'habitation chez nous, nous avons accordé 31,500 prêts représentant une valeur de près de \$80,000,000 dont ont bénéficié 40,000 nouveaux propriétaires."

Le premier ministre a également parlé des progrès réalisés dans l'électrification rurale, la construction de routes, des montants versés en pension, etc.

"Les libéraux viennent vous dire qu'ils hausseront les pensions de \$10. Devez-vous avoir confiance en ces gens, a dit M. Barrette, quand on sait qu'ils les ont baissées de \$300,000 lorsque M. Godbout a pris le pouvoir en 1939 ?"

En terminant, M. Barrette a dit savoir parfaitement que le fédéral avait des droits, mais qu'il lutterait jusqu'au bout pour sauvegarder ceux qui sont exclusifs aux provinces. "Cette question des pouvoirs fiscaux devra être clairement définie un jour. Tout ce que nous avons toujours demandé et ce que nous continuons de demander, c'est un traitement de justice."

Le premier ministre a été présenté par l'hon. J. S. Bourque et remercié par un autre ministre, l'hon. Daniel Johnson.